



DOSSIER DE PRESSE

ÉLECTIONS RÉGIONALES

**Les acteurs économiques de PACA
interpellent les principaux candidats
aux élections régionales**



Avec la participation de leurs organisations territoriales

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 26 novembre 2015

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les acteurs économiques de PACA interpellent les principaux candidats aux élections régionales

Dans le cadre des élections régionales, les acteurs économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur – TPE, PME, grands groupes, commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales ou acteurs de l'économie sociale et solidaire –, concernés par l'avenir de leurs territoires, se sont constitués en collectif pour faire entendre leur voix et peser dans le débat public. À cette occasion, le Collectif – réunissant les dix organisations représentatives du tissu économique de PACA – publie un manifeste commun afin d'inviter les différents candidats à placer le développement économique au cœur des débats et de la stratégie régionale.

Consacrée par la loi NOTRe comme pivot du développement économique et de l'aménagement du territoire, la Région est appelée à jouer un rôle majeur pour dynamiser l'emploi, la formation, l'innovation, les transports, les infrastructures, etc. Autant d'éléments qui militent pour une plus grande place accordée aux propositions formulées par les entreprises régionales, uniques créatrices de richesses et d'emplois, en prise directe avec la réalité économique.

Dans ce contexte, guidés par un esprit de responsabilité mutuelle, les dix organisations représentatives du tissu économique régional se sont constitués de manière exceptionnelle en collectif afin d'interpeller les candidats. Pour ce faire, le Collectif formule à travers un manifeste commun une série de propositions rassemblées autour de trois grandes priorités :

- **Changer de modèle de gouvernance en passant de la concertation à la co-construction ;**
- **Élaborer une politique de formation adaptée aux besoins de l'économie ;**
- **Mettre l'aménagement du territoire au service de l'emploi.**

À ce manifeste commun inédit s'ajoute une série de questions adressées par le Collectif aux différents candidats. Nous les invitons à y répondre avant le premier tour prévu le 6 décembre prochain.

Contact « Collectif des acteurs économiques de PACA » :

Courriel : collectifeco2015@gmail.com

MANIFESTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE PACA

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**

NOUS, forces économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur – TPE, PME ou grands groupes, commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales ou acteurs de l'Économie sociale et solidaire – souhaitons faire entendre la voix des premiers créateurs de richesses et d'emplois à l'approche des élections régionales.

Consacrée par la loi NOTRe comme pivot du développement économique, la Région est appelée à jouer un rôle majeur. Les problématiques auxquelles devront faire face les futurs élus régionaux – en matière d'accompagnement des entreprises, d'attractivité, de formation professionnelle et d'apprentissage ou encore d'infrastructures – imposent plus que jamais une prise en considération des attentes de la société civile.

Le développement de l'économie régionale doit être érigé en priorité absolue. La dilution des dépenses publiques au profit de compétences secondaires doit cesser pour assurer l'essentiel : la création de richesses et d'emplois.

Riche d'un patrimoine culturel exceptionnel et d'une économie diversifiée, nous affirmons que notre région a toutes les cartes en main pour s'imposer comme une terre de prospérité.

À condition de jouer la complémentarité entre les différentes collectivités, de ne pas opposer les acteurs publics et privés et de favoriser l'activité économique, seul vecteur d'un équilibre social durable. À condition de permettre à toutes les entreprises – quelle que soit leur localisation – de bénéficier d'une prise en compte équivalente. La construction de grandes métropoles est un atout pour notre région tant qu'elle ne se fait pas au détriment des autres territoires, notamment ruraux. À condition donc de jouer collectif, leitmotiv du présent manifeste et des propositions qui en découlent.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**

PRIORITÉ N° 1

Changer de modèle de gouvernance : de la concertation à la co-construction

- Trop souvent confrontés à une multiplicité des acteurs et des dispositifs d'accompagnement, nous appelons à une plus grande lisibilité de l'action publique suivant la logique du guichet unique. Un « Pôle d'experts entreprises », interlocuteur unique du monde économique sur les questions de financement, d'innovation et d'international doit ainsi être créé et décliné territorialement sous la forme d'antennes locales.
- Si elles se veulent efficaces, les politiques publiques ne pourront plus être élaborées sans une participation active de la société civile et du monde économique. La co-construction doit dès lors s'imposer comme un nouveau modèle de gouvernance au travers notamment d'un « Comité stratégique économique régional » regroupant les présidents des fédérations professionnelles, des chambres consulaires, des organisations patronales régionales, de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et du CESER.

PRIORITÉ N° 2

Élaborer une politique de formation adaptée aux besoins de l'économie

- Lancer un « Pacte régional pour l'apprentissage » visant à faire de l'apprentissage une filière de choix (« orientation choisie et non subie »), à augmenter considérablement les effectifs d'apprentis, mais aussi à les former à des niveaux supérieurs. Soutenir davantage les entreprises qui s'engagent dans la voie de l'apprentissage.
- L'élaboration des politiques d'emploi, formation et orientation devra désormais se faire en étroite collaboration avec les acteurs économiques de PACA. Il conviendra également d'élever le niveau de compétences générales (« socle de compétences ») dans le but de garantir davantage de mobilité et une meilleure employabilité aux actifs.

PRIORITÉ N° 3

Mettre l'aménagement du territoire au service de l'emploi

- Il est impératif que les Schémas Régionaux, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) et de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) prévoient la libération de foncier économique favorisant l'implantation et le développement des entreprises et la mise en adéquation des bassins d'emplois avec la construction de logements tout en préservant le foncier économique agricole : nous appelons ainsi à la création de « zones d'intérêt économique régionales » poursuivant ces objectifs.
- La mobilité des personnes sera assurément un chantier de la prochaine majorité. Les acteurs économiques demandent que l'accent soit mis sur une desserte efficace des pôles urbains régionaux et souhaitent la mise en place d'un titre de transport unique sur le réseau de transport public régional. D'une manière générale, l'ensemble des enjeux liés au développement durable doit être érigé en priorité par les pouvoirs publics régionaux.



Les questions des entrepreneurs aux candidats

En parallèle de son manifeste, le Collectif des acteurs économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur invite les candidats à réagir aux questions suivantes :

Gouvernance

- Nous sommes très attachés à la notion de guichet unique et de simplification pour les utilisateurs. Alors que la région et l'ensemble des collectivités disposent de multiples structures, que proposez-vous en la matière ?
- Dans le cadre du principe de co-construction que nous défendons, nous proposons la création d'un « Comité stratégique économique régional » regroupant l'ensemble des acteurs économiques, qui aurait pour but d'éclairer le Conseil régional de la vision des chefs d'entreprise. Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à associer pleinement le Comité stratégique à la définition de la politique économique régionale ?

Formation

- En 2014, PACA est la 3^{ème} région française derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes en termes d'apprentissage (moins de 20 000 apprentis). Comment parvenir à augmenter le nombre d'apprentis ? Au-delà de la seule considération quantitative, comment faire de l'apprentissage une orientation de choix, une véritable voie d'excellence ?
- De quelle manière le Conseil régional peut-il parvenir à mettre en adéquation les besoins des entreprises et l'offre de formation dans les territoires ? Comment comptez-vous faire notamment pour prendre en considération les attentes des petites entreprises dans votre politique de formation ?

Aménagement du territoire

- Le Collectif propose la mise en place d'un titre de transport unique en PACA sur le modèle de l'Île-de-France. Vous engagez-vous à le mettre en place si vous êtes élu(e) ?
- Nous proposons la création de « zones d'intérêt économique régionales » pour libérer du foncier économique et commercial, préserver le foncier agricole et favoriser l'implantation des entreprises. Quelles sont vos priorités en la matière ?

La parole aux entrepreneurs

André BENDANO – Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA



« La diversité de notre région fait sa richesse. Territoires urbains et ruraux, montagne et mer, grandes et petites entreprises, etc. L'artisanat et ses entreprises à taille humaine favorisent l'attractivité de la Région et le bien-y-vivre au quotidien. Ils offrent aux jeunes un avenir au travers de l'apprentissage. Proposent une économie concrète ancrée localement, proche des consommateurs et éco-responsable. En accordant davantage d'importance aux entreprises artisanales dans la mise en place des politiques régionales, on renforcera la capacité des 132 000 chefs d'entreprise artisanale à contribuer activement au bien-être et à la richesse de ses habitants ».

Maurice BRUN – Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région PACA



« Favoriser la prise en compte des besoins des entreprises de tout le territoire, par-delà les clivages ? C'est notre rôle de porte-voix. Parce que monde économique et monde politique sont interdépendants, le réseau des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est inscrit dans une démarche d'interpellation, de co-construction de la région de demain. Une ambition partagée avec tous les acteurs économiques rassemblés : force de propositions, de rencontre, d'action ».

Jean-Paul COMTE – Président Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles PACA



« L'agriculture et l'agroalimentaire participent largement au développement économique de tous les territoires de la région PACA au côté des autres secteurs économiques et c'est à ce titre que nous avons souhaité participer à ce collectif. L'agriculture a toujours été et restera la ressource nourricière pour l'ensemble de nos concitoyens. Dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur, forte de sa diversité, elle saura s'adapter aux évolutions du monde et de la société pour répondre aux enjeux de production, d'aménagement du territoire et de sécurité alimentaire tout en maintenant des emplois, à condition de préserver le foncier agricole et l'accès à l'eau qui sont les outils de travail essentiels de nos paysans ».

Christophe JATAREU-CONTE – Président de l'Union Nationale des Professions Libérales PACA



« Les professions libérales en région PACA, c'est 90 000 professionnels représentant 200 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 21 milliards d'euros. C'est plus de 600 000 personnes accueillies et conseillées quotidiennement dans nos structures en région. Les professionnels de la santé, du droit, du technique, du chiffre et du cadre de vie maillent le territoire régional au service de tous les habitants de la région dans un rôle économique, social et environnemental ».

Alain MAÏSSA – Président de l'Union Régionale des SCOP de PACA Corse



« L'Économie Sociale et Solidaire en PACA c'est 17 000 entreprises, 160 000 emplois (13,3% des salariés du secteur privé) et 8,5 milliards d'euros de valeur ajoutée. Fortement ancrées sur leur territoire, les SCOP sont présentes dans tous les secteurs d'activités. Nos SCOP créent des emplois durables et non délocalisables avec le souci constant de concilier efficacité économique et équité sociale. Parce que nous voulons donner la meilleure chance à notre région d'aller vers plus de prospérité au bénéfice des femmes et des hommes qui y vivent et y travaillent, nous avons rejoint le collectif des acteurs économiques de PACA car seule la coopération entre nous tous permettra d'y parvenir ».

Marc MARCELLIN – Président de l'Union Professionnelle Artisanale Régionale PACA



« Fort de notre diversité, le collectif porte le message du développement économique pour l'emploi, par la formation sur un territoire attractif et adapté. Aujourd'hui la Région en sera le pivot, et nous demandons à être pleinement associé à cette politique. Pour les 150 000 artisans et commerçant de proximité, il est nécessaire que leur spécificité soit reconnue pour mieux les aider, les accompagner. Ils demeurent une source principale de création d'emplois non délocalisables et transmettent des savoir-faire nécessaires à l'attractivité de notre territoire. Leur maintien sur le territoire est un enjeu économique mais aussi social».

Joël MARTIN – Président de la Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises PACA



« L'innovation et la prise de risques sont l'ADN des entrepreneurs de PME et TPE. Cet esprit entrepreneurial doit être soutenu et développé. L'accès aux outils de développement des entreprises doit être simplifié et facilité. La stratégie économique de notre Région doit aller dans ce sens. Ses territoires offrent de multiples ressources et sont le berceau de filières d'excellence.

Le rayonnement de nos territoires et de nos marques se construit ensemble, et l'Homme est sa valeur ajoutée ! ».

Jean-Luc MONTEIL – Président du Mouvement des Entreprises de France PACA



« Dans un contexte où les enjeux économiques sont au cœur des préoccupations tant des chef d'entreprise que de l'ensemble des citoyens, les prochaines élections régionales doivent constituer une occasion pour trouver un nouvel élan, porteur d'espoirs et de projets. Parce que notre région regorge de talents, nous proposons dès lors de faire de PACA une terre de croissance au service de l'emploi, première de nos batailles. Résolument optimistes et

tournés vers l'avenir, les entrepreneurs doivent désormais participer au côté des pouvoirs publics à la stratégie économique régionale. La réussite de nos territoires dépendra de cet engagement collectif auquel nous sommes prêts à prendre part ».

Daniel QUILICI – Président du Centre Régional de la Propriété Forestière PACA



« La forêt régionale couvre 50% du territoire. La filière forêt-bois joue un rôle économique important, peu connu, mais en plein développement. Pour autant les forestiers sont très attentifs à la fonction environnementale du milieu forestier. La préservation de la qualité de l'air (absorption du CO2), la qualité de l'eau, et la sauvegarde d'une biodiversité, très riche dans notre Région est

une priorité. Mais l'économie c'est aussi le tourisme, que serait-il sans cet environnement forestier exceptionnel et varié ? Depuis l'antiquité cette forêt méridionale est façonnée et valorisée de la main de l'homme. Les 220 000 propriétaires forestiers y prennent aujourd'hui toute leur part ».

Claude ROSSIGNOL – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture PACA



« L'Agriculture entend tenir toute sa place dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Pour maintenir une dynamique économique forte pour toutes les filières de productions et investir dans des hommes et des femmes présents sur l'ensemble du territoire.

- Pour préserver le potentiel de production et faire des enjeux environnementaux et sociétaux des atouts pour nos entreprises ».

Contacts presse

Centre Régional de la Propriété Forestière PACA

Daniel QUILICI / 06 80 20 17 93 / daniel.quilici@orange.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Région PACA

Valérie MARQUET / 04 91 144 209 / 06 16 800 444 / valerie.marquet@paca.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Marge VANDENDRIES / 04 91 32 24 76 / 06 71 84 48 39 / m.vandendries@cmar-paca.fr

Chambre Régionale d'Agriculture PACA

Jean-Pierre BOURDIN / 04 42 17 15 17 / 06 19 88 66 43 / jp.bourdin@paca.chambragri.fr

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises PACA

Dany SERRE / 04 42 59 59 23 / 06 25 47 46 86 / dany.serre@cgpme-paca.com

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles PACA

Isabelle GIORDANO / 04 42 96 50 09 / 06 16 86 29 53 / direction@frseapaca.fr

Mouvement des Entreprises de France PACA

Anthony ESCURAT / 04 91 57 71 82 / 06 51 55 92 52 / aescurat@medefpaca.com

Union Nationale des Professions Libérales PACA

Christophe JATAREU-CONTE / 06 60 20 23 83 / unarchi@wanadoo.fr

Union Professionnelle Artisanale Régionale PACA

Aurélié MASURE FILIPPI / 09 75 40 41 10 / 06 80 66 63 26 / upar-paca@wanadoo.fr

Union Régionale des SCOP de PACA Corse

Peggy CAPDEVIELLE / 04 91 90 19 35 / pcapdevielle@scop.coop



Avec la participation de leurs organisations territoriales

